



# AQUASPHALT - CH449

*Enrobé réactif à l'eau*

Enrobé à froid nouvelle génération, respectueux de l'environnement, réactif à l'eau.

Ne contient aucun solvant volatil et est exclusivement constitué de matières premières renouvelables (Colza), non polluantes et non toxiques.

Enrobé réactif à l'eau, destiné aux travaux de réparation durable tel que : nid de poule, dénivelés, flaches, reprises de tampons de voirie, reprises après travaux de gaz, électricité, eau, signalisation, réfection de parkings, rampes d'accès, quais ferroviaires sur des épaisseurs allant de 10 à 50 mm. Pour des épaisseurs supérieures, il est conseillé de l'appliquer en couches successives.

Réagit en quelques minutes à l'eau et polymérise totalement en 1/2 heure à 3 heures en fonction de la température extérieure. Sa rapidité de réaction permet d'ouvrir à la circulation dès la fin du compactage.

Sa technologie offre une résistance identique à celle d'un enrobé à chaud (suivant essai Marshal) avec une excellente stabilité qui évite le retrait, l'affaissement et la perte de masse.

De par sa nature, de sa pousse jusqu'à son application routière, le Colza qui le constitue absorbe le CO<sup>2</sup> contenu dans l'air et participe ainsi à la protection de l'environnement.

## Mode d'emploi :

Consommation : 25 Kg = 1 m<sup>2</sup> sur 1 cm d'épaisseur

Nettoyer le support.

Verser sur la surface à recouvrir.

Egaliser au râteau ou à la truelle.

Arroser avec de l'eau jusqu'à saturation (environ 1 litre par seau).

Compacter la surface à l'aide d'une dame ou d'une plaque vibrante.



Etat initial



Remplissage



Arrosage



Damage



Etat final

## Conservation et stockage :

10 mois dans son emballage d'origine.

Après utilisation, refermer soigneusement le seau pour éviter le contact avec l'humidité. A consommer dans le mois suivant l'ouverture.

## Utilisateurs :

Toute activité ayant à effectuer les travaux suivants :

Réparations instantanées des nids de poule, fissures, rayures, sur macadam, asphalte, béton.

Réparations des routes et autoroutes, parkings, terrains de jeux, allées de jardin, pistes cyclables.

Entretien des installations militaires, aériennes, navales...

## Règlementation :

Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations.

Consulter la FDS sur demande.

Non concerné par l'étiquetage CLP.



Février 2008



2009



2013

Réparation  
faite sur  
l'autoroute A31  
Beaune-Thionville

Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.

Général Maintenance Industries  
21 rue de l'Orgeval 77120 Coulommiers  
Tél. : 01 64 03 50 50 - Fax : 01 64 03 50 67  
www.gmisa.fr